

Plan national d'actions en faveur de l'apron du Rhône

Bilan de 5 années de travail

Eurre (Drôme), les 7 et 8 novembre 2018



DOSSIER DE PRESSE

Contact : Marianne Georget, coordinatrice du PNA apron au Cen Rhône-Alpes
marianne.georget@espaces-naturels.fr - 04 75 36 32 32

BILAN DE 5 ANS DE TRAVAIL EN FAVEUR DE L'APRON

De 2012 à 2016, plus de trente actions ont été réalisées dans le cadre du Plan national d'actions en faveur de l'apron du Rhône, pour mieux connaître et faire connaître ce poisson, surveiller les populations existantes et améliorer leurs conditions de vie.

Un bilan globalement très positif !

Au cours de ces cinq ans de travail :

- **l'apron a reconquis plus de 100 km de cours d'eau** : sa présence est désormais attestée sur environ 360 km contre 240 km en 2012 et sa présence serait probable et à vérifier sur 200 km supplémentaire.
- **6 barrages et seuils ont été équipés de passes à poissons**, sur la Durance (seuil de Salignac), la Loue (moulin de Bellerive), la Drôme (radiers des ponts de la D165 et la D125 et le seuil "SMARD") et sur l'Ardèche (seuil du Mas-neuf).
- Les techniques de reproduction artificielle ont nettement progressé et **plus de 22000 juvéniles ont été relâchés avec succès dans la Drôme** dans le cadre d'opérations pilotes (4000 alevins entre 2006 et 2012)
- **Des études inédites ont été conduites** (ex : le barcoding alimentaire), ouvrant de nouvelles perspectives pour l'amélioration de la gestion des cours d'eau.

RDV les 7 et 8 novembre à Eurre (Drôme)

Les résultats de ces recherches et travaux seront passés au crible les 7 et 8 novembre 2017 à Eurre (Drôme), lors de **deux journées d'échanges réunissant les principaux acteurs et partenaires impliqués**.

70 personnes sont attendues pour cet événement organisé par le Conservatoire d'espaces naturels Rhône-Alpes, coordinateur du Plan national d'action en faveur de l'apron du Rhône.

L'objectif de ces deux journées ? Dresser le bilan des 5 ans de travail et dégager des pistes pour le prochain Plan national d'actions.

Contact sur place : Nathalie Melcion

chargée de communication au Conservatoire d'espaces naturels Rhône-Alpes
nathalie.melcion@espaces-naturels.fr - 06 18 52 75 44

Trois bonnes raisons de s'intéresser à l'apron :

1. L'apron du Rhône est connu et reconnu comme **une formidable espèce indicatrice de la fonctionnalité des cours d'eau** : comme il a un besoin vital de milieux variés aux eaux claires et bien oxygénées, sa présence est un bon indicateur de la qualité de nos cours d'eau. Sa préservation constitue donc un levier d'actions important permettant l'amélioration générale du fonctionnement des cours d'eau.
2. Il s'agit d'une espèce emblématique du bassin rhodanien : l'apron du Rhône est **la seule espèce piscicole endémique du bassin du Rhône gravement menacée d'extinction**. Cela veut dire qu'elle est présente dans le bassin du Rhône mais... nulle part ailleurs dans le monde !
3. Sa conservation est une priorité nationale : **l'apron du Rhône est en tête de liste des espèces menacées prioritaires de France métropolitaine** pour l'action publique.

Contact : Marianne Georget, coordinatrice du PNA apron au Cen Rhône-Alpes
marianne.georget@espaces-naturels.fr - 04 75 36 32 32

L'APRON DU RHONE, UN POISSON MENACÉ D'EXTINCTION

Petit poisson fort discret, l'apron du Rhône n'a guère suscité d'intérêt jusqu'aux années 90. Au contraire, la méconnaissance que nous en avons a davantage nourri méfiance et superstition. Pourtant, l'apron est porteur d'une très longue histoire. Aujourd'hui, espèce classée d'intérêt communautaire, sa disparition constituerait une perte pour la biodiversité. C'est pourquoi, depuis 1998, de nombreux partenaires techniques et financiers se mobilisent pour tenter de le sauver.

En savoir plus : www.aprondurhone.fr

Une vie bien tranquille

L'apron appartient à la famille de la perche (percidés). Long de 15 à 22 cm à l'âge adulte, il est brun, avec trois ou quatre bandes noires transversales. C'est un solitaire qui affectionne les fonds de galets des cours d'eau courants. Le jour, il reste immobile, calé derrière un caillou, bien camouflé grâce à sa robe dont les couleurs se confondent avec celles du fond. La nuit, il évolue par petits déplacements à la recherche de nourriture (vers, larves...). Un apron vit en moyenne 3 à 4 ans et se reproduit une ou deux fois dans sa courte existence.



Une espèce gravement menacée

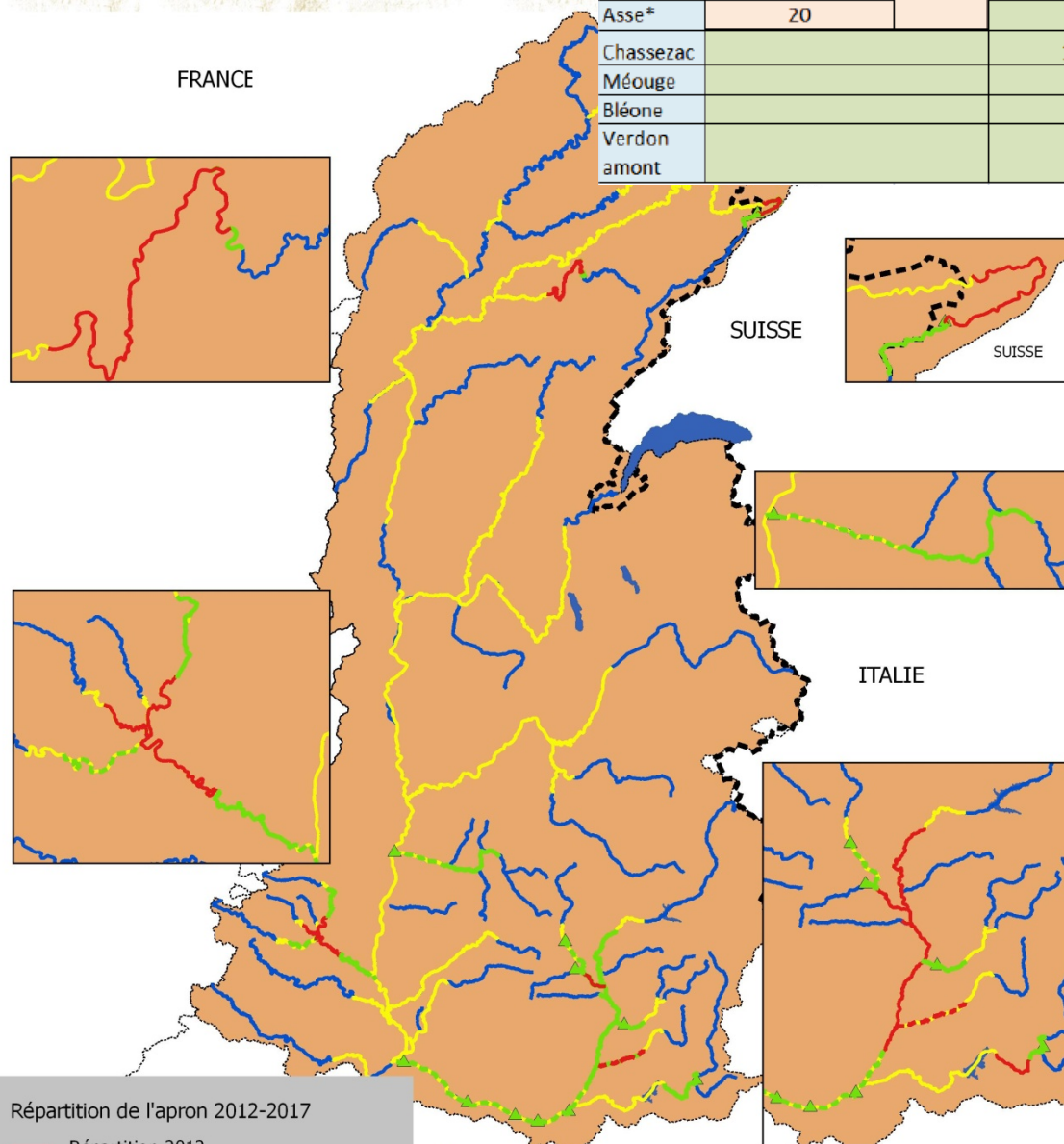
L'apron du Rhône a bien failli disparaître. Autrefois répandu sur l'ensemble des rivières du bassin du Rhône, il ne survit plus que dans la boucle suisse du Doubs, la Loue, le bassin de l'Ardèche, la Drôme, le bassin de la Durance et le Verdon...

En l'espace d'un siècle, le linéaire de cours d'eau qu'il occupe a diminué de plus de 90 %, passant de 2 200 km à 240 km en 2010, avant de remonter à 360 km aujourd'hui. Les causes de la raréfaction de cette espèce sont à mettre en lien direct avec les aménagements et usages de nos cours d'eau. La qualité et la quantité d'eau sont également deux paramètres d'importance qui peuvent être critiques sur certains secteurs.

L'APRON FAIT PEU A PEU SON RETOUR !



	Linéaire de présence Apron	TOTAL 2010	Linéaire de présence Apron	TOTAL 2016
Ardèche	40	239 KM	73	361 KM
Beaume	13		13	
Drome	ponctuelle		35	
Loue	45		45	
Buëch*	13		16	
Durance*	87*		100*	
Jabron	3		3	
Verdon	18		18	
Asse*	20		20	
Chassezac			18,5	
Méouge		5,5		
Bléone		6		
Verdon amont		8		



Répartition de l'apron 2012-2017

- Répartition 2012
- - - Linéaire de présence mal connu
- Linéaire de présence supplémentaire
- - - Linéaire de présence probable à vérifier
- ▲ Observations ponctuelles 2012-2016
- Répartition historique présumée 1900
- Réseau hydrographique principal
- Bassin du Rhône

25 0 25 50 75 100 km

Réalisation CEN Rhône-Alpes - Georget M. 2017

LE PLAN NATIONAL D' ACTIONS POUR L' APRON DU RHONE (PNA)

Après deux programmes européens « Life » de préservation de l'espèce, qui ont permis la mise en œuvre de nombreuses actions (connaissances, passes à poissons adaptées, sensibilisation du public...) et créé une dynamique au sein d'un réseau d'acteurs du bassin du Rhône, l'État français a poursuivi la mobilisation en faveur de l'apron avec la mise en œuvre d'un plan national d'actions sur 5 ans (2012-2017).

Mis en place en 2012 et coordonné par le Conservatoire d'espaces naturels Rhône-Alpes, ce plan de préservation comprenait plus d'une trentaine d'actions visant à mieux connaître et faire connaître l'espèce, à surveiller les populations existantes et à améliorer leurs conditions de vie.

Sous l'égide de la Direction régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement d'Auvergne-Rhône-Alpes, il a mobilisé de nombreux partenariats techniques et financiers sur l'ensemble du bassin rhodanien.

Ceux-ci ont pu s'impliquer de manières diverses :

- par la prise en charge et la mise en œuvre d'actions (Syndicats de rivières, collectivités, EDF, CNR...);
- par la mise à disposition de moyens humains et techniques (Office national de l'eau et des milieux aquatiques - Onema...);
- par leurs conseils scientifiques et techniques (Universitaires, Onema, Muséum de Besançon...).

En savoir plus : www.aprondurhone.fr

LES PARTENAIRES DU PNA POUR L'APRON DU RHONE

Le Conservatoire d'espaces naturels de Rhône-Alpes, coordinateur du PNA Apron

Par son approche concertée et son ancrage territorial, le Conservatoire d'espaces naturels Rhône-Alpes œuvre depuis plus de 25 ans pour la préservation de la biodiversité rhônalpine. Spécialiste de la gestion innovante d'espaces naturels à enjeux, il favorise l'émergence de projets allant dans le sens d'une meilleure prise en compte des espaces naturels et apporte un accompagnement technique aux collectivités, agriculteurs et autres acteurs locaux.

En savoir plus : www.cen-rhonealpes.fr / www.reseau-cen.org

Principaux partenaires techniques du Plan national d'actions pour l'apron du Rhône

Le Muséum de la Citadelle de Besançon, l'Agence Française pour la biodiversité anciennement Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques, l'Université Aix-Marseille, l'Université de Lyon, l'Institut de Recherche en Sciences et Technologies pour l'Environnement et l'Agriculture (IRSTEA), les Syndicats de rivière (Loue, Ardèche, Beaume, Chassezac, Drôme, Durance, Buëch, Bléone), le Parc Naturel Régional du Verdon, la Gare des Ramières, les Fédérations pour la pêche et la protection du milieu aquatique.

Principaux partenaires financiers du Plan national d'actions pour l'apron du Rhône

L'Agence de l'eau Rhône Méditerranée & Corse. La Compagnie Nationale du Rhône. La Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Bourgogne-Franche-Comté. La Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Provence-Alpes-Côte d'Azur. La Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement d'Auvergne - Rhône-Alpes. EDF. La Région Bourgogne - Franche-Comté. La Région Provence-Alpes-Côte d'Azur. La Région Auvergne-Rhône-Alpes.

FOCUS SUR LES DEUX VISITES TERRAIN PROPOSEES DANS LE CADRE DES RENCONTRES

Deux visites seront organisées le mardi 7 novembre 2017, en début d'après-midi, pour donner à voir quelques-unes des réalisations concrètes menées dans le cadre du Plan national d'actions en faveur de l'apron du Rhône :

- **La passe à poissons du seuil dit du SMARD (à CREST) :**

La réglementation nationale prévoit la restauration de la continuité écologique des cours d'eau notamment par l'équipement des seuils en passes à poissons.

Le seuil SMARD est l'un des 6 seuils du bassin rhodanien à avoir été équipé d'une passe à poissons adapté à l'apron suite à son inscription dans le plan national d'actions. Cette inscription a eu comme intérêt de pouvoir obtenir de manière prioritaire des subventions publiques. Par ailleurs, l'adaptation d'une passe à poissons aux exigences de l'apron permet d'avoir un ouvrage fonctionnel pour l'ensemble des espèces de poissons de la Drôme. Cette opération a été supervisée par le Syndicat Mixte de la Rivière Drôme pour le compte du Syndicat d'Irrigation Drômois, propriétaire de l'ouvrage.

Visite avec Fabrice Gonnet (Syndicat Mixte de la rivière Drôme) et Jean-Pierre Matron (Agence Française pour la biodiversité)

- **L'espace Apron et le fluvarium de la gare des Ramières (à ALLEX)**

La sensibilisation des publics était un axe fort du Plan national d'actions 2012-2016 et la gare des Ramières a contribué activement à sa mise en œuvre, avec notamment :

- L'exposition d'aprons vivants, visibles par plus de 17000 visiteurs de 2013 à 2016
- Une campagne pédagogique autour du monde des poissons et de l'apron, qui a bénéficié à de nombreuses classes de la vallée
- La réhabilitation du fluvarium, un grand bassin permettant le séjour d'aprons vivants dans des conditions proches de leur milieu naturel, et son ouverture partielle au public (visites guidées)

Plus d'infos sur les actions menées par la gare des Ramières :

http://www.valdedrome.com/assets/files/ccvd/publications/fichiers/lapron-du-rhone_-_bilan-ccvd.pdf



PERSPECTIVES

A l'issue des rencontres des 7 et 8 novembre, la rédaction du second plan national d'actions sera entreprise en 2018 par un opérateur sous la supervision de la Direction régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement d'Auvergne-Rhône-Alpes.

En savoir plus : www.aprondurhone.fr